

**l'autonomie  
dans la lutte de classe**  
Henri Simon, 2001

**autonomie ouvrière  
et groupes autonomes**  
un militant de Camarades, 1977



compilé et mis en page en juillet 2007 – larazziaproduct



les quartiers, débat qui s'est posé depuis 1973, cf. le document État de la discussion en cours dans le groupe usines-quartiers de Paris (quelques mois avant la grève des sans papiers de la rue Dulong 1974).

(37) Ces coordinations doivent-elles regrouper les syndiqués, les non-syndiqués ? Les entreprises en lutte ou toutes les entreprises ? Les usines en butte à un problème bien précis ? (fermeture). L'échec de la coordination proposée par Lip des entreprises autour de la défense de l'emploi, s'est prolongé également par celui de la coordination du PMRT (Pour un Mouvement Révolutionnaire des Travailleurs) autour de la région lyonnaise. Cf. encadré de Joseph Tournel. Cf. aussi l'échec d'une tentative dans la Région parisienne autour de quelques usines du Nord-Ouest autour de Commission Ouvrière.

(38) « C'est pourquoi il nous faudrait définir le plus rapidement possible des axes de luites immédiates et à long terme ainsi qu'une plate-forme politique plus précise » concluaient des militant OCL à propos de la coordination des travailleurs des PTT mise en place en décembre 77 (Front Libertaire n° 80); cf aussi PRMT Luttes à Berliet Saint-Priest sur les classifications, avril 76. Sur la question des classifications et la clarification des objectifs de l'autonomie ouvrière cf Camarades n°4-5, p. 12, 18 juin 77.

(39) Cf. Bilan de la grève Chausson dans Camarades, n°4, 1° série. Voir aussi l'encadré extrait de Commission Ouvrière.

(40) Ce qui explique en particulier les réticences des groupes ou réseaux sortis d'expériences des groupes gauchistes mais avec de fortes pratiques, vis-à-vis d'un regroupement national sur de simples plates-formes, tels que le propose Combat pour l'autonomie ouvrière par exemple.

#### Théorie Marxienne et Autonomie Ouvrière

- Ouvrier et Capital. Mario Tronti (Christian Bourgeois Éditeur)
- Les autoréductions. Y. Collonge, P. Randall (Christian Bourgeois Éditeur).
- Les ouvriers contre l'État. « Matériaux pour l'intervention ».
- Toute la série des numéros de « Camarades ».
- La classe ouvrière contre l'État. Antonio Negri (Édition Galilée).

riste du sergent Dupuy) ; et puis à partir de 1976 la floraison d'initiatives contre le nucléaire qui a servi à des collectifs territoriaux de regrouper les ouvriers de ces zones, même si ce n'était pas sur des axes concernant spécifiquement les usines.

(23) Surtout par les tendances marxistes léninistes qui sortirent progressivement du PSU à partir de 1971 : la Gauche Révolutionnaire, la Gauche Ouvrière et paysanne (GOP) devenue Pour le Communisme, puis à nouveau Gauche Ouvrière et Populaire pour enfin se fondre avec Révolution dans l'OCT.

(24) Voir la publication des thèses du Manifesto dans Faire (3).

(25) Polémique portant sur un refus de l'unité abstraite des immigrés avec la « classe ouvrière française » quand celle-ci se résumait en fait aux syndicats qui refusaient de reprendre en compte les revendications posées par les immigrés. Cette polémique opposa aussi bien les MTA aux maos devenus syndicalistes avec la lutte des LIP au sein des Comités de Luttes d'Atelier et de la dissolution de La Cause que des collectifs immigrés aux CUFI (Comités Unitaires Français Immigrés) dominés par la GOP. Les positions respectives des uns et des autres lors de la grève générale contre le racisme du 14 septembre 1973 fut le révélateur des problèmes. Cf. le document Les Immigrés dans la lutte de classe, Collectif Immigrés.

(26) Cf. le document pour le Rassemblement de Montpellier Pour un soutien effectif de la lutte des travailleurs immigrés.

(27) Sur ce point cf. le matériel produit par le Collectif Chômage et le Comité de chômeurs du XVème (1975-1974) ; Chômeurs et Droit, in Actes n°10, 1976 ; Camarades, n°2-3, 1ère série ; l'officiel du Chômage, n°2 et n°3 ; Politique Hebdo n° 163 ; Libération du 3 janvier 1975 et du 9 janvier 1975, Camarades, n°2, nouvelle série.

(28) Des luttes dans le secteur des Assurances en mai 68 et après avaient vu la naissance de groupes autonomes (cf. ICO déjà cité), Cf. pour un exemple parmi d'autres de regroupement autour d'un journal L'interdit au Central téléphonique du 3ème Arrondissement de Paris et dernièrement la mise en place d'une coordination parisienne des Commissions travailleurs des PTT ; Front Libertaire n°80, 10/25 déc.

(29) Pour un point de vue global sur les idées de la « gauche syndicale » on se reportera au Cahiers de Mai déjà cités ainsi qu'à la Gazette Ouvrière (96, boulevard de Ménilmontant) ainsi qu'au point de vue défendu par l'équipe des Cahiers de Mai rentrée à Libération.

1977- Autre exemple de tentative de faire circuler l'information entre des petites usines, à partir de la province: Petite Boite... grande exploitation, Lutter, BP 1902, Orléans

(30) Les exemples que nous citons ici ne sont certainement pas les seuls. La connaissance systématique de l'autonomie ouvrière en France supposerait une enquête ouvrière et pas simplement un tour de France des luttes. Enquête ouvrière à chaud lors des conflits, sinon on est presque toujours renvoyé aux instances de repli des ouvriers, c'est-à-dire aux structures syndicales et traditionnelles). Enquête militante d'autre part car on ne mesure les forces réellement actives au delà des querelles idéologiques qui donnent toujours une désespérante impression de morcellement qu'autour de propositions concrètes qui permettent à cette « autonomie ouvrière » de s'exprimer, de représenter une indication pour d'autres situations d'usine ou pour l'ensemble du mouvement

(31) Cf. les tracts du Collectif autonomes BNP ainsi que son journal l'Auto-journal, n° 1, décembre 1977. Voir n° 83 de Front Libertaire (OCL) Autonomes BNP et CFDT.

(32) Comme en témoigne le tract publié par Combat pour l'autonomie ouvrière, n°1, novembre 1977, p. 9-10. Pour une approche similaire : Groupe autonome ouvrier de Clermont Ferrand in Jeune Taupé, PIC n°15. Mai-Juin 77.

(33) Sur un bilan de l'autonomie ouvrière à Peugeot Montbéliard cf. Camarades, n°2, nouvelle série, pp. 34-38, le bilan tiré par ces camarades de la grève des cycles à Beaulieu.

(34) Le million des immigrés : somme proposée par Stoleru pour acheter le retour des immigrés au chômage chez eux moyennant pertes de leurs droits (retraites, allocations de chômage, et carte de travail et de séjour).

(35) Attentats revendiqués par le Groupe Delta. Qu'il s'agisse de fascistes ne fait aucun doute. Mais comme dans le cas de l'offensive raciste en 1973, l'extraordinaire sûreté avec laquelle l'affaire des otages du Polisario a été gérée par l'État immédiatement contre la communauté immigrée arabe en France et particulièrement algérienne, puisque c'est elle l'armature essentielle de la lutte des Sonacotra, en dit long sur celui à qui profite le crime : en l'occurrence le terrorisme d'État anti-ouvrier.

(36) Sur la question de la violence ouvrière dans l'usine et dans

# **l'autonomie dans la lutte de classe**

## **Comment situer ce qu'on appelle l'autonomie ?**

Les voies de l'autonomie dans la lutte de classe sont impénétrables, tout au moins pour ceux qui ne veulent pas la voir là où elle se trouve. On pourrait dire que cette autonomie, c'est-à-dire ce qui se dégage comme tel de la lutte de classe et non ce qui est préconçu dans la tête de quelque idéologue, est protéiforme – changeant constamment de forme, de registre et de niveau d'attaque, car elle trouve en face d'elle, selon les nécessités du capital, des constructions répressives et/ou intégrant tendant à empêcher et/ou dévier le cours qu'elle tendrait à prendre naturellement.

Bien sûr, cette tendance générale à faire dans l'exploitation du travail autre chose que ce qui est prescrit par – et dans l'intérêt de – celui qui tire la plus-value de ce travail, se déroule obligatoirement dans le cadre dans lequel on l'enserme. Cette réaction à l'exploitation – individuelle ou collective (une collection d'actes individuels similaires ou une attitude concertée) – dans de telles circonstances, ne peut pas être cette mécanique parfaite que l'on voudrait qu'elle soit. En termes plus clair, le travailleur exploité ne bouffe pas son chef ou son patron chaque matin lorsqu'il franchit le seuil de sa boîte, et toute grève n'a au départ d'autre perspective qu'une visée réformiste, et en aucun cas révolutionnaire. Il existe donc une dialectique à laquelle toute action individuelle et/ou collective ne peut échapper. Cette dialectique modèle la manière dont l'action naît, la manière dont elle se développe ; elle en donne aussi les limites et/ou le potentiel.

D'une certaine façon, on pourrait assimiler l'autonomie au virus de la grippe, qui change chaque année tout en se référant à une souche commune, ou bien à l'évolution des espèces, les barrières dont nous venons de parler la contraignant à s'adapter en se modifiant pour pouvoir continuer à agir, c'est-à-dire à survivre. L'autonomie, c'est en quelque sorte, au début de sa manifestation, l'expression brute de la résistance à l'exploitation, qui existe comme un corrélat intrinsèque tant qu'existe le capitalisme et qui existera tant qu'il existera. La souche commune, on la trouve dans toutes les formes historiques ou présentes de l'autonomie dans la lutte de classe ; c'est la défense par les acteurs eux-mêmes, les exploités esclaves du travail salarié, de leurs propres intérêts face à cette exploitation qui tend à les réduire à des objets. Ce qui fut exprimé, il y a bien longtemps, en 1861, par la formule : « Vous êtes libres, organisez-vous ; faites vos affaires vous-mêmes » (2) ou plus emphatiquement par les premières lignes des statuts de l'Association internationale des travailleurs en 1864 : « Que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » (3).

## Nouvelles techniques, nouvelles résistances

Il est bien évident que les techniques de production jouent un rôle central dans cette dialectique capital-travail modelant les manifestations de l'autonomie. D'une part, on ne peut pas dire que ces techniques de production (pas seulement les incessants perfectionnements du machinisme, mais aussi les méthodes de production liées ou non aux dits perfectionnements techniques) soient apparues d'une manière totalement indépendante de cette dialectique capital-travail. On ne peut pas dire non plus que ces mêmes techniques aient été conçues et développées uniquement pour modifier les conditions d'exploitation en vue d'extraire du travail une plus-value supplémentaire. Il s'agit en fait d'un ensemble indissociable, dont la dynamique est celle du capital lui-même, poussé par la nécessité de se valoriser dans l'exploitation du travail et l'extraction de la plus-value. Indépendamment de la technique elle-même, à tout investissement signifiant un apport de capital fixe doit correspondre d'une manière ou d'une autre un accroissement de plus-value, donc d'exploitation du travail, pour la rémunération de ce capital fixe supplémentaire.

Tout travailleur, placé devant une telle situation (et il l'est constamment dans la dynamique du capital), doit modifier les formes de sa résistance. Il doit les modifier, non seulement dans le fait qu'il doit s'adapter aux nouvelles techniques qui rendent obsolètes les pratiques antérieures de résistance, mais aussi en regard des nouvelles méthodes de production, c'est-à-dire de l'intensification du travail, car l'introduction de nouvelles techniques s'accompagne toujours d'une « réorganisation » du travail. Cela aussi mériterait de plus amples développements avec des exemples concrets. Ce que les contempteurs de la classe ouvrière présentent souvent comme un « frein à l'innovation » est autant l'adaptation des résistances de base que la préservation des acquis sociaux liés aux anciennes techniques. C'est souvent dans ces moments que l'autonomie de base s'exprime plus ouvertement.

On a beaucoup parlé d'autonomie dans les trente ou quarante dernières années comme s'il s'agissait de la naissance d'un mouvement spécifique, voire d'un courant de pensée, comme s'il s'agissait d'une revendication à inscrire dans un programme (4). L'autonomie n'est pas un comportement à promouvoir : elle est en actes et non en paroles, et ces actes expriment ce qui paraît naturel dans l'exploitation : agir d'abord par soi-même et pour soi-même. Cela appellerait de longs développements, mais on peut brièvement essayer de montrer ce qui, dans un passé lointain (en fait depuis les premiers temps du capitalisme) tout comme dans les cinquante dernières années, a profondément changé dans l'expression de l'autonomie dans la lutte de classe. Ce n'est pas fortuitement que ces tentatives de théoriser l'autonomie de la lutte et de la convertir en mode d'action

spécifiquement les « maos » (VLR et GP). Une mention spéciale doit être faite aux Cahiers de Mai qui marqua considérablement ceux qui essayèrent d'aborder l'enquête ouvrière et l'intervention d'usine de façon systématique, et sans référence à un groupe, parti.

(7) Exemple le P 1 F pour Tous, ou Classe 9 maxi pour Tous à Renault en 1973.

(8) Cf. pour le sabotage le mot d'ordre : « à mauvaise paye, mauvais travail » et les rééditions multiples du livre du syndicaliste révolutionnaire Emile Pouget Le Sabotage.

(9) Citons comme premier pas dans cette direction sous l'influence italienne l'Outil des travailleurs 1973 (GOP), et La lutte de classes en France, 1974, Stratégie du refus, Matériaux pour l'intervention n°8.

(10) Cf. Camarades, Première série, n°1, avril-mai 1974.

(11) Cf. à propos de la grève de Billancourt de 1973 la discussion qui se produisit entre les tenants d'une grève surtout ouvrière (la direction maoïste des comités de lutte d'atelier) et ceux qui y voyaient surtout le problème prioritaire d'une grève immigrée. Cf le dernier rapport de stage des comités de lutte d'atelier Janv. 74 ; cf. aussi les tracts du Collectif Immigrés, et 12 millions d'immigrés, Feuille de Lutte, nov. 1973.

(12) Les ruptures de contrats de travail chez les immigrés par exemple ; la mobilité ouvrière qui va vers les salaires les plus forts et vers les conditions de travail les moins dures était très forte avant la crise. Elle explique la difficulté d'organiser des noyaux stables ouvriers dans des entreprises où certains secteurs étaient quasiment entièrement renouvelés en deux ans. Actuellement bien qu'en baisse ce comportement subsiste : des taux de rotation de personnel de 25 % par an ne sont pas rares.

(13) Quant au coup que l'absentéisme ouvrier est capable de porter au fonctionnement économique du système, il suffit de rappeler ici qu'il était estimé à 220 millions de journées de travail en 1975. Estimation INSEE. Pour mémoire la grève de Mai 68 est estimée à 150 millions de journées de travail perdues. Le gouvernement a décidé récemment de s'attaquer à ce « fléau » pour lui, sur le modèle de ce que faisaient certaines associations patronales dans le Nord (visites de médecins au domicile), en réduisant les possibilités de profiter des allocations maladies à un taux intéressant. Cf. Rapport Heilbronner, Matin de Paris, 10 sept. 1977.

(14) Sur les grands chantiers du Bâtiment ces pratiques de réappropriation prennent des dimensions massives. Pour une enquête sur ce phénomène dans l'industrie, cf. Michel Chemin, Libération du 8 février 1977. Les vols dans les entreprises, un libre service de 20 millions de clients.

(15) Sur ce thème, cf. Les ouvriers contre l'État : Refus du Travail (1973) qui n'est ni le droit à la paresse simplement, ni encore moins l'Allergie au travail du docte sociologue Rousselet qui voudrait redonner goût au travail.

(16) Cf. les articles de la Base Ouvrière paru dans Les Temps Modernes.

(17) Sur le caractère unique de l'expérience italienne cf. le bilan de l'ouvriérisme italien fait dans le Dossier Spécial des Temps Modernes sur l'Italie, 1977. Janvier-Février 1978. L'Espagne est aussi un cas à part en raison du caractère illégal de l'organisation syndicale moderne jusqu'à la fin du Franquisme.

(18) Exemple historique : aucun des grands partis de gauche, la SFIO et le PCF, ne s'est constitué à partir des luttes ouvrières, constitué à partir des luttes parlementaires ou de leurs avatars (scission de la II Internationale en 1922) ils se sont ensuite implantés dans la classe ouvrière. Autre exemple plus rapproché : c'est en mai 68 et en 1974, année des élections présidentielles, que les ouvriers ont décroché malgré la crise des augmentations de salaire les plus fortes (16,5% en 1974). Le caractère extrêmement réactionnaire du patronat français explique aussi la faiblesse du mouvement syndical français qui a dû attendre 1968 pour voir reconnaître partout les sections syndicales d'entreprises (et encore dans les usines de plus de 99 ouvriers) pour les élections de représentants du personnel.

(19) Cf l'interview de Joseph Tournel. Les Mines, in l'abolition du salariat pour l'autonomie ouvrière.

(20) Sur l'autonomie d'objectifs et de forme d'organisation des immigrés des foyers Sonacotra cf. l'interview du Comité de coordination in Camarades n°1 de la nouvelle série.

(21) Cf. Laboratoire de Sociologie de la Connaissance (LSC) La grève et la Ville ; Femmes et immigrés, des travailleurs marginaux ? Les grèves en Europe occidentale ; Le travail et après ? (Cordes).

(22) Cf. pour le premier cas La Maison Peinte à Nanterre ; pour le second cas : APL-Bretagne, ouest - Informations CPPAP 54.701 ; pour le troisième cas Vérité Rhône-Alpes : Réflexions à quelques-uns au sein d'un groupe de personnes issues du comité antifasciste de Grenoble (à la suite de la manif organisée contre le meeting milita-

d'autonomie ouvrière, si sur les initiatives pratiques on est en retrait par rapport à ce qui se faisait il y a deux ans ou quatre ans. Même si ceux qui agissaient avaient des idées mao ou de gauche syndicale ? ».

Et ce ne sont pas les récentes attaques à coup de cocktail molotov des foyers Sonacotra en grève (35) ni les charges des CRS à Strasbourg, ni les expulsions de militants immigrés à Besançon qui peuvent faire penser le contraire (36). Ces problèmes dominant d'autant plus les débats autour des regroupements dans des coordinations des groupes ouvriers d'usines en dehors du cadre syndical ou strictement liés à une organisation d'extrême gauche (37) que les conflits sont devenus nettement plus durs : aussi bien dans le secteur privé dès décembre 75 (déménagement des machines à Renault Billancourt) que dans le secteur public avec le blocage des contrats de progrès (cf. la dernière grève à l'EDF). L'un des révélateurs de cet état de choses fut la grève de Chausson en 1975 (38).

Clarifier les objectifs de lutte, opposer aux propositions syndicales une plate-forme cohérente semble une exigence ressentie partout par les groupes, réseaux autonomes d'usine, déjà formés ou en voie de le faire (39). Mais les initiatives de ripostes concrètes aux violences patronales restent indubitablement à l'arrière plan des débats portant sur des regroupements de force à niveau national (40). Le regroupement des « autonomes » qui s'est effectué autour de la répression en RFA en automne 77 n'est pas si éloigné des problèmes de l'autonomie ouvrière pour sortir des expériences encore très limitées des groupes autonomes d'usine.

Un militant de Camarades, décembre 1977

(1) Citons sans prétendre être exhaustifs des revues ou journaux où s'expriment ces idées : Front libertaire des luttes de classes (OCL), Jeune Taupe (Pour une intervention Communiste) ; Combat pour l'Autonomie Ouvrière fusion d'Autonomie Ouvrière et d'Injure Sociale, Lutte de classe, pour le pouvoir aux travailleurs (CLAT), Camarades, etc.

(2) La référence croissante à ce terme chez certaines composantes issues du trotskysme (PSU-AMR, OCT) et plus particulièrement chez les CCA (Comités Communistes pour l'Autogestion) traduit un phénomène nouveau. On consultera aussi les textes d'orientations de la tendance minoritaire de l'OCT avant son dernier congrès de décembre 1977. Pour les polémiques que ce mot suscite dans les groupes marxistes d'ultra-gauche, cf. Révolution Internationale Organe du courant communiste international en France, nov. 1977, n°43 p. 8.

(3) Sur tous ces points indispensables à une compréhension historique précise de l'« autonomie ouvrière » on consultera la collection complète de la Revue Socialisme ou Barbarie, ainsi que le Bulletin Pouvoir Ouvrier de 1966 à 1968. La réédition des textes de Chaulieu-Cardan Castoriadis et de Lefort n'inclut malheureusement pas les comptes rendus de grèves. On consultera également Informations et Correspondance Ouvrière issu du départ de Lefort de Socialisme ou Barbarie.

(4) Phénomène européen, et pas seulement italien. Mai 68 dans ses premiers jours (aéronautique, construction automobile), Mineurs du Limbourg en 1970, métalos allemands en 1969, grève des mineurs en 1972. Aux États-Unis les grèves « sauvages » (wild cat strikes) ont débuté dès la fin du premier New Deal en 1937, à Détroit notamment.

(5) Citons Rhodiaca, Saviem de Caen, Renault Cléons en 1967.

(6) Essentiellement tous les groupes d'extrême-gauche, et plus

programmé apparaissent dans une période récente. Cela correspond à une période de grands bouleversements technologiques et de restructuration à la fois interne aux entreprises et spatiale quant à la division mondiale du travail. Mais, comme nous venons de le souligner, il n'est pas possible de parler d'autonomie dans la période présente sans la situer historiquement. Car, comme ce que l'on considère comme les événements marquants de la lutte de classe peuvent apparaître moins importants et moins exemplaires lorsqu'ils sont insérés dans un processus historique, ils doivent être relativisés comme des moments apparents (bénéficiant d'une médiatisation, partie d'une vision événementielle de l'Histoire) de ce processus de la lutte de classe.

### **Une méfiance particulière vis-à-vis des groupes ou partis**

Dans ce processus, l'autonomie tient une place centrale, que les dirigeants capitalistes et leurs auxiliaires sociologues reconnaissent d'ailleurs plus facilement que les militants « révolutionnaires ». Aussi, comment ne pas éprouver – peut-être injustement – une méfiance particulière vis-à-vis des groupes qui revendiquent l'autonomie, d'abord pour eux-mêmes – ce qui n'a guère de sens, n'a rien à voir avec l'autonomie et rappelle l'identification de l'action d'un groupe ou parti à la lutte de classe –, ensuite qui la revendiquent pour le prolétariat, les travailleurs dans leur ensemble. C'est là que peuvent se lever des doutes. On ne peut s'empêcher de penser entre autres aux bolcheviks de 1917 qui revendiquaient « tout le pouvoir aux soviets » pour les conquérir politiquement et les soumettre ensuite à la loi du parti (5). Cela mériterait aussi de longs développements, qui apparaîtraient pourtant ici ou là dans le cours de cet exposé. On ne peut aussi s'empêcher de penser à tous ceux qui croient pouvoir formuler sur les organismes de lutte, ou sur les mouvements plus amples exprimant plus ou moins ouvertement cette autonomie, des jugements fustigeant, qui leur manque de perspectives révolutionnaires, qui leur réformisme, en les considérant comme des organes futurs de gestion du capital (ce qui traduit également une défiance fondamentale de l'autonomie renvoyant à cette vieille antienne léniniste selon laquelle les travailleurs ne peuvent dépasser une conscience « trade-unioniste »).

Bien sûr, cette autonomie dans la lutte de classe est universelle, internationale ; mais les mêmes contraintes de place dans cet article nous obligeront souvent à restreindre nos considérations à l'Hexagone. On doit pourtant ajouter que si les mêmes méthodes d'exploitation se retrouvent partout, les conditions historiques et autres, spécifiques à chaque État, feront que l'expression de l'autonomie ouvrière sera différente et que des formes nouvelles exprimant la percée dialectique de cette autonomie pourront surgir là où on ne les attend pas avec des caractères que personne n'avait

encore prévu : par exemple le surgissement de la forme conseil en 1905 et en 1917 dans une Russie semi-féodale (6).

### **Une histoire sans traces**

Les prolétaires n'ont jamais particulièrement décrit leur action propre et ne le font pas plus aujourd'hui. C'est bien évident, pas seulement pour les actes individuels – sauf de rares exceptions ; on ne les connaît – mal – la plupart du temps que par leur sanction disciplinaire ou juridique ou les travaux des sociologues à la solde des patrons, essayant précisément de trouver la martingale permettant de rompre des résistances indiscernables ; c'est vrai aussi des actions collectives, desquelles on ne connaît éventuellement pas plus les comportements individuels à l'intérieur d'un mouvement que les comportements collectifs : seules sont médiatisées ou exemplarisées les manifestations extérieures visibles par le canal des pouvoirs d'État, de syndicats, de partis, de groupes.

Il en résulte que, bien que l'existence de l'autonomie dans la lutte de classe ne se résume pas à la présence d'organisations de lutte exprimant cette autonomie, force est de constater que le débat se limite souvent à la référence à ces organisations et pas du tout à ce qu'elle suppose chez les travailleurs : c'est seulement l'histoire formelle qui laisse des traces historiques. Pour prendre un exemple, dans les grèves de Nantes et Saint-Nazaire de 1955, l'autonomie de la lutte s'exprimait dans un cadre syndical (cela était souvent le cas et peut l'être encore), mais, dans ce cadre, la détermination, la combativité, l'initiative de base, selon les circonstances, faisaient que la lutte dépassait largement les caractères et les objectifs que les organes établis de contrôle lui avaient assignés. Pourtant, sauf sur le terrain précis des affrontements avec les « forces de l'ordre » (incluant flics et syndicats), aucune forme précise exprimant cette autonomie n'apparaissait. Dans le mouvement de lutte de novembre-décembre 1995, l'autonomie de la lutte s'est exprimée dans l'impératif d'une démocratie de base, d'ouverture dans les assemblées de base, s'imposant au contrôle syndical - mais sans qu'aucune forme spécifique puisse s'opposer à ce que ce contrôle s'exerce par d'autres canaux et arrive à briser, finalement, le mouvement.

### **L'intégration des organisations ouvrières**

Ainsi que nous l'avons évoqué, on peut faire remonter l'autonomie de la lutte de classe au tout début du capitalisme, au développement intrinsèquement et vitalement interdépendant du capital et du travail, du capitalisme (et les différentes formes de capitalistes) et du prolétariat. Il n'est pas sans intérêt de souligner que l'une des premières lois du triomphe de la bourgeoisie dans la Révolution française dans ce domaine de l'exploitation du travail, la loi Le Chapelier de juin 1791, au nom de la liberté du travail interdisait toute association ou coalition ouvrière (7).

geot-Sochaux. Elle traduit deux composantes. La première dans la tradition des groupes autonomes de l'après-Mai se caractérise surtout par un travail propagandiste de dénonciation du rôle des syndicats, des partis politiques et de l'insuffisance des groupes révolutionnaires. Elle regroupe plutôt des militants français, très rompus à la « critique de la marchandise » et à celle du « salariat ». Son rôle dans l'organisation de la lutte, son poids dans l'usine semble faible (32). L'autre composante regroupe des militants immigrés provenant pour certains du MTA (33) qui interviennent dans les foyers où des grèves ont eu lieu depuis un an (Foyer AMAR) aussi bien qu'à l'usine et dans les grands ensembles de Montbéliard (par des sketches sur le « million des immigrés ») (34).

La grève de Mai-Juin 1977, sans doute la plus importante qui ait secoué Sochaux Carrosserie et Mécanique depuis Mai 68 a été pour cette composante une leçon. Il n'a pas été possible de faire apparaître un pôle capable d'empêcher les syndicats (la CGT comme la CFDT) d'enterrer la grève le plus vite possible. Les problèmes essentiels ? Problèmes d'objectifs matériels précis, mais surtout problèmes de forces disponibles, d'organisation de pratiques capables de créer la rupture vu l'encadrement militarisé que Peugeot fait peser d'autant plus durement autour de l'usine que la firme sent que la situation risque de lui échapper des mains (grève des cycles à Beaulieu en 75, grèves des intérimaires Nota en décembre 1976, grèves de loyers dans les foyers, perte de contrôle du marché du travail régional).

En mai 77, après plus de huit jours de débrayages quotidiens avec petits cortèges à la mécanique, et où des militants de l'extrême gauche avaient joué un rôle actif, les syndicats avaient bloqué la proposition d'extension immédiate à la carrosserie au profit d'une grève générale dans tous les établissements Peugeot reportée à la grève nationale. Grève générale à laquelle la CGT et la CFDT avaient laissé s'associer la CFT allant jusqu'à lui laisser une porte d'entrée pour distribuer ses tracts. Comme prévisible la grève générale fut un échec total ; la maîtrise ayant militarisé complètement la surveillance des ateliers pour éviter le démarrage d'une action longue. Un délégué CFDT écoeuré alla jusqu'à dénoncer nominalement dans un tract de son atelier, les contremaîtres, ingénieurs et cadres qui surveillaient les ouvriers. Ce qui ne s'était jamais fait à Sochaux. Et ce qui lui valut d'être désavoué et exclu de son syndicat.

Aussi bien dans l'usine, que dans les foyers où les intérimaires Nota ont dû organiser le blocus total des routes menant du lieu d'habitation à l'usine lors de leur grève en décembre 76, l'autonomie ouvrière est confrontée à des problèmes d'organisation et de riposte à la violence patronale. Sous peine de retourner à une logique de groupe propagandiste minoritaire. Cette composante immigrée de l'autonomie nous résumait ainsi ce problème qu'elle posait : « À quoi ça sert de parler

en plus par rapport à leur organisation (l'exemple des Taupes Rouges pour la Ligue Communiste en est un exemple) est un facteur de plus de ces tentatives de regroupement. La crise pèse aussi ; les possibilités de trouver d'autres emplois plus intéressants se raréfient ; les ouvriers et les employés sont donc plus enclins à rester sur place et donc à se battre au lieu d'aller chercher mieux ailleurs. De ce fait la dynamique de formation de groupes à partir des usines, mais surtout des services – qui sont moins soumis à la répression patronale systématique, en est facilitée.

Un dernier facteur joue en ce sens, et c'est loin d'être le plus négligeable. Le pari de la gauche syndicale de faire de la CFDT le lieu de rassemblement de la gauche révolutionnaire ouvrière paraît bien être un échec. La répression amorcée par le gouvernement contre les Comités de Soldats fin 1975 s'est poursuivie par le démantèlement des positions conquises par les « gauchistes » dans les syndicats et par les « basistes » non structurés dans un groupe « politique » (29). Ce pari, qui avait été celui de Lip et de toute une partie des maos, qui retrouvaient le courant des Cahiers de Mai, est sorti très amoindri du renforcement de l'Union de la Gauche, de la progression énorme du PS. La récente rupture de l'Union de la Gauche ne l'a pas placé dans une position plus confortable, en raison de son hostilité à la CGT et au PCF. Quelques expériences récentes montrent les possibilités de regroupement dans les entreprises en même temps que les limites des « groupes autonomes » existants jusqu'alors (30).

L'exemple du Collectif Autonome de la BNP de Paris qui s'est créé dans la foulée de la grève victorieuse de 76-77 est intéressant. Ce collectif regroupe ceux qui se sont retrouvés à la pointe de la grève, syndiqués en majeure partie à la CFDT bien qu'en rupture à peu près totale avec cette dernière, militants sortis des organisations (31). Le secteur où est né la grève et ce collectif est celui de l'informatique où les employés travaillent en 3 x 8 (ils ont gagné une semaine de repos après trois semaines de travail posté après la grève). Il s'agit là d'un secteur complètement industrialisé du tertiaire. Le problème essentiel de ce collectif est de parvenir actuellement à représenter une alternative par rapport à la gauche syndicale dans l'entreprise aussi bien sur les problèmes internes aux banques (rationalisation, décentralisation, contrôle idéologique et militarisé sur de petites unités destinées à remplacer les concentrations dangereuses qui ont permis en bloquant l'ordinateur central de la banque aux informaticiens de gagner la grève) que sur les problèmes généraux qui se posent en dehors de la BNP. Ainsi lors de la dernière grève des nettoyeurs du métro parisien, en juin, ce collectif s'est joint à d'autres collectifs autonomes pour aider les immigrés à organiser des piquets volants contre les entreprises de nettoyage appelées par la RATP pour briser la grève. Deuxième exemple, l'autonomie ouvrière à Peu-

C'est ce qui garantit alors l'autonomie du mouvement ouvrier : dans les cinq décennies qui suivent le développement spontané et clandestin à cause de la dure répression qui frappait toute résistance organisée, d'organismes divers basés essentiellement sur la solidarité ouvrière aussi bien dans son expression quotidienne (sociétés de secours mutuels, coopératives, etc.) que dans les luttes sur le lieu de travail (associations diverses, etc.). C'est tout cet ensemble qui se transformera peu à peu en syndicats, lesquels, se verront réprimés et se développeront parallèlement à la formation d'organisations politiques « ouvrières ». On assistera dans les cinquante années qui suivront, jusqu'au début de la première guerre mondiale, à une lente intégration des organisations, tant ouvrières que politiques, dans l'appareil politico-économique de gestion du capitalisme : ce sera la première manifestation formelle de cette dialectique entre l'autonomie de la lutte et les pouvoirs de domination de l'exploitation.

On peut voir dès cette époque une oscillation constante entre le possible et l'utopie, entre le réformisme et la révolution sociale. Dans la mesure où cette révolution sociale, les actions du mouvement ouvrier restaient limitées aux aménagements des aspects les plus odieux du système d'exploitation. et autorisaient cette intégration des organisations syndicales ou politiques – autonomes à leur début – dans les rouages de fonctionnement du système ; cette intégration tendait à réduire les travailleurs et leurs actions autonomes en partie renforçant le processus d'intégration lui-même. Le développement, à cette même époque de tendances révolutionnaires dans les syndicats et dans les partis montraient que des courants réels autonomes de résistance de base se développaient derrière et en réponse à cette intégration, alors même qu'aucun événement précis ne venait corroborer ces développements.

### **Soviets, shop-stewards, mutins : des formes toujours inattendues**

D'une certaine façon, l'apparition d'une forme d'autonomie inconnue jusqu'alors – et pour cause jamais théorisée – devait confirmer cette persistance d'un mouvement autonome de lutte. Les soviets russes de 1905 et 1917 en sont la résurgence formelle, en une création spontanée qu'aucun des théoriciens politiques ou syndicalistes, révolutionnaires ou réformistes, n'avait prévu ou imaginé. Tout ce qui prévalait, c'était la forme parti et la forme syndicat, parés éventuellement du qualificatif « révolutionnaire » en réaction contre l'intégration de ces organismes dans le système, mais apparemment incapables d'imaginer autre chose que la « pureté » des anciennes formes d'organisation. Ils apparaissaient là où on les attendait le moins, dans une situation qui n'était pas sans ressembler à celle existant presque un siècle auparavant, précisément à cause d'une répression brutale et parce qu'aucun contre-pouvoir n'a pu se mettre en place.



On peut rattacher à ces développements en Russie le rôle des comités shop-stewards en Grande-Bretagne pendant la première guerre mondiale (8) ou les mutineries de 1917 en France (qui ne se limiteront pas à l'armée française mais furent aussi accompagnées d'un mouvement social important autant que diffus touchant le vie quotidienne des familles ouvrières).

Ce mouvement s'amplifia dans l'entre-deux-guerres sous des formes diverses. Elles pouvaient être parentes des soviets, les conseils allemands (1918) qui atteignirent la forme la plus élaborée dans sa projection d'une autre société, mais qui restèrent influencés par la social-démocratie (pour finalement passer sous son contrôle), les conseils italiens (Turin, 1921) bien que déjà aussi marqués par l'influence du parti. Elles pouvaient prendre la forme des collectivités en Espagne ou de la poussée du Front populaire en France en 1936, mais, dans un cas comme dans l'autre restaient influencées par d'anciennes organisations intégrantes, partis et/ou syndicats. La disparition ou l'intégration formelle de ces organisations diverses pouvait venir d'une répression brutale aussi bien que d'une conquête par les courants politiques traditionnels de tous ordres, bolcheviks léninistes puis staliniens, sociaux-démocrates, anarchistes, etc.

Là où l'intégration pouvait se faire, la conquête ou l'officialisation ne pouvait souvent être réalisées que parce que les acteurs étaient, pour des raisons diverses (dont le poids des idéologies, ou la situation économique globale de l'époque, le plus souvent favorables à cette évolution ; ils ne voyaient la plupart du temps pas d'autre débouché à leur manifestation d'autonomie. Là où la menace avait été la plus grande pour le système capitaliste, les répressions prirent la forme de régimes totalitaires : social-démocratie allemande, fascisme italien, stalinisme russe, nazisme allemand, franquisme espagnol se partagèrent l'élimination physique des protagonistes. Là où ces menaces avaient été moindres, les démocraties se chargeaient d'une répression plus douce où dominait l'intégration.

### **En 1955, contre les appareils CGT ou FO**

Pour la France, ce double rôle, de 1936 à l'après-seconde-guerre-mondiale, incombait au Parti communiste et à sa succursale, la CGT. Néanmoins les pouvoirs restaient très méfiants face à ce qui pourrait surgir des souffrances de la guerre comme cela s'était produit un peu partout en Europe après la première guerre mondiale (9). Dans une sorte de parodie de ce qu'avait pu créer auparavant l'autonomie ouvrière, une législation promut le Welfare comme expression de la solidarité ouvrière, les conseils sous la forme des comités d'entreprise, la cogestion allemande, les comités de shop-stewards en Grande-Bretagne...

Le courant d'autonomie resurgissait néanmoins dans les différentes grèves de 1947, dont la grève de Renault-Billancourt, courant aussitôt récupéré

la formation de réseaux autour de militants syndicaux mais insérés activement dans le mouvement de la communauté immigrée. Du côté français, même chose. Bien des conflits ont montré après l'exemple célèbre du joint Français en Bretagne, que les réseaux territoriaux (comités de soutien, associations locales, liaison ouvriers paysans, lutte des autonomistes régionaux) pouvaient s'opposer efficacement au pouvoir des firmes multinationales décentralisées en Province et dont le siège social restait à Paris ou à l'étranger.

Dans les facteurs d'organisation de l'autonomie ouvrière, dans la composition de classe on doit donc inclure la combativité qui traverse, innerve le réseau social qui entoure l'usine. L'exemple le plus frappant : cette grève générale de Laval en octobre 1973 où en un mois la totalité des entreprises de la région immédiate se sont mises en grève pour la parité d'avantages (21) sans se préoccuper des canaux traditionnels de diffusion des revendications (branches, secteurs), ni de compétences des syndicats respectifs pour négocier. Ce sont ces éléments qui constituent la véritable organisation invisible des ouvriers : celle qui fait qu'une lutte au lieu de mourir aux portes de l'usine est connue 50 km à la ronde.

Une grande partie de l'autonomie ouvrière qui restait et reste encore partiellement organisée dans la gauche syndicale, bien qu'en rupture avec les perspectives de cette dernière, s'est manifestée par des luttes diffuses en dehors du simple cadre de l'usine, autour d'une maison, autour d'un journal, autour d'une initiative ponctuelle (22).

Il faut dire toutefois qu'aucune force d'usine issue des anciens comités de lutte de 1968 ne parvint à marquer des points décisifs parmi la gauche syndicale très animée par le PSU à l'époque (23) et très sensible à l'influence du mouvement des délégués en Italie (24).

En revanche à partir de 1972, en même temps que l'émergence d'un sujet ouvrier beaucoup plus précis plusieurs débats eurent lieu sur les objectifs et les formes d'organisation de l'autonomie ouvrière. Sur l'organisation autonome des immigrés, ses rapports avec les Français, avec les ouvriers français, avec les syndicats, avec les organisations nationales immigrées à partir de 72-73 (25) ; en 1974/75 lors de la lutte des sans-papiers au rassemblement national de Montpellier (26) ; depuis 75 à propos du comité de coordination des foyers Sonacotra. Sur l'organisation autonome des chômeurs en 1974-75 (27) sur celle des Maîtres Auxiliaires à partir de 1973. À partir de 1975 on assiste à la constitution de petits groupes autour d'un journal dans certaines entreprises en particulier dans les services (Journaux, Imprimerie, Caron Ozanne, Assurances, PTT) (28). Le phénomène s'accélère du fait de la volonté de militants de divers groupes d'extrême gauche de ne pas se laisser enfermer dans de multiples divisions sur leur lieu de travail. La crise des groupes qui ont du mal à retenir des militants qui s'autonomisent de plus



ment « autonomes » en tant que tels, surtout avant 1976. Certes quelques groupes d'idéologie libertaire ou ultra-gauche ont fait référence à l'auto-organisation des travailleurs eux-mêmes, en particulier sur les lieux de production bien avant cette date (16) mais le débat qui s'est produit ces dix dernières années a débordé, heureusement, cet horizon ultra-minoritaire quel que soit son intérêt intrinsèque.

Le problème clé en ce qui concerne la situation française est celui de la continuité des structures de lutte qui surgissent lors des conflits autour d'un noyau de militants actifs. En 1970 par exemple il ne restait plus grand chose des comités d'action ou des comités de lutte qui avaient fleuri en Mai 68 (Caterpillar à Grenoble, Comité d'Action Citroën à Ballard, etc.). À la différence de ce qui s'est produit en Italie depuis 1962 (17) il n'y a pas eu de continuité d'organisation révolutionnaire extra-syndicale de masse dans les usines (nous ne parlons pas des cellules du PCF ni des squelettiques sections du PSU puis du PS, encore moins des cellules Lutte Ouvrière, LCR, OCT ou marxistes léninistes). Les véritables relais de l'organisation ouvrière se sont situés dans un cadre qui dépassait l'usine en tant que telle. L'ouvriérisme n'a jamais menacé les tentatives d'organisation des ouvriers sauf dans des secteurs marginaux (presse, journaux). C'est une donnée permanente en France : les ouvriers ont plutôt conquis des positions de force en dehors de l'usine, en se servant de tout ce qui se passait à l'extérieur pour gagner ce qu'ils ne parvenaient pas à imposer dans le rapport de production (18).

Dans la constitution de l'autonomie de classe ces dernières années ce sont plutôt des structures extérieures à l'usine qui ont servi de catalyseur, de lieux de rassemblement. Ainsi l'expérience du Secours Rouge dans le bassin minier du Nord autour du journal *La Cause du Mineur* (19) ainsi l'expérience des comités Vérité-Justice dans la région Rhône-Alpes. C'est l'histoire des Comités de Lutte d'Atelier qui est la plus parlante à cet égard. En tant que structure réunissant divers groupes d'usine, ceux-ci n'ont fonctionné que comme relais d'une autonomie précise : l'initiative autonome des immigrés qui en formaient la composante majeure. Les victoires remportées ont concerné presque toujours des problèmes d'ensemble. Lutte contre le racisme dans le quartier contre lequel on débraye en usine, lutte des sans-papiers pour la carte de travail, problème prioritaire pour pouvoir lutter pour des augmentations de salaire, comme à Margolide ; lutte contre les circulaires Marcellin-Fontanet, et plus récemment lutte des foyers Sonacotra contre les augmentations de loyers (20).

Sur le plan des moyens d'organisation dans l'usine, c'est le plus souvent la constitution de sections syndicales ou de comités d'entreprises dans des petites boîtes, la création d'une section syndicale immigrée – généralement CFDT, mais pas toujours – face au syndicat des français – ou enfin

dans la confusion entourant le début de la guerre froide. La création de Force Ouvrière put même apparaître comme une échappatoire à la domination totalitaire PC-CGT. C'est par rapport à cette domination syndicale stalinienne pro-soviétique d'une part, pro-américaine d'autre part, que les grèves de Nantes de 1955 expriment ce que certains considèrent alors comme le « réveil de la classe ouvrière » mais qui n'était, sous une autre forme plus diffuse, que la réapparition au grand jour de l'autonomie de lutte. On peut aussi référer à ce courant d'autonomie, l'existence dans cette période de formes éphémères d'organisations informelles de base, d'entreprises ou même interentreprises, qui n'ont guère d'histoire écrite mais qui firent l'objet de récupération de la part de groupuscules politiques ou de syndicats indépendants, tous revendiquant la combativité ouvrière. Et démontrant par là-même (ce que l'on peut voir encore aujourd'hui dans l'après-1995) que toute velléité ouverte d'autonomie dans une lutte amène aussitôt les deux formes : répression patronale ou du/des syndicats dominants, intégration par la récupération « ultragauche » qui l'insère inévitablement dans le processus légal de contestation.

### **Des Partis communistes à Thatcher, une même mission**

On peut aussi rattacher à ce courant d'autonomie post-seconde-guerre-mondiale les insurrections ouvrières d'Allemagne de l'Est de 1953, de Hongrie en 1956 ou de Pologne dans la même année. Elles correspondent toutes à l'ébranlement de la domination répressive des partis communistes (qui se manifestait sous d'autres formes ailleurs en Europe, notamment en France) et voyaient la réapparition de la forme conseil, aussitôt détruite par une brutale répression. On peut aussi y rattacher le développement pendant toute cette période qui se terminera en 1979, des résistances « sauvages » du prolétariat britannique à la domination formelle des trade unions, qui démontrera les possibilités d'une large autonomie de base. Ce qui provoquera pour le capital britannique une crise politique, et définira la mission de Thatcher : une répression dont le but n'était pas, comme on l'a soutenu et le soutient encore, de « briser les syndicats », mais d'empêcher le surgissement de conflits « sauvages » utilisant les structures syndicales de base s'autonomisant par rapport aux appareils (tout comme dans la France de l'après-guerre 1945, les syndicats – en Grande-Bretagne le syndicat unique – se trouvaient renforcés dans leur rôle intégration/répression par des dispositions légales de l'État).

En France, les formes de lutte exprimant l'autonomie, telles qu'elles avaient été révélées par les luttes de 1955 à Nantes et par des luttes ultérieures avec les conséquences que nous venons de décrire, vont en quelque sorte culminer en 1968 avec la généralisation de la grève (10), que les forces de contrôle/répression n'avaient guère envisa-

gée. C'est que les contestations de la domination syndicale au cours des conflits antérieurs étaient trop dispersées, trop disparates pour laisser supposer qu'elles pouvaient être l'expression d'un courant persistant d'autonomie des luttes. Elles pouvaient prendre par exemple la forme du refus de la réquisition dans la grève des mineurs de 1963, soit d'affrontements violents comme à Caen en 1967, soit d'une exigence de démocratie directe comme à Rhodiaca à Besançon aussi en 1967. Après les événements de mai, certains considéreront cette période pré-68 comme porteuse de signes prémonitoires d'un tel développement généralisé de l'autonomie, bien qu'à cette époque en 1967 seuls ceux qui pronostiquent toujours la révolution pour demain aient pu y voir un signe précurseur.

### **Intégration/répression : le partage du travail**

Les syndicats avaient pu contenir la grande vague de 1968, épargnant à l'État une intervention plus violente, en quelque sorte dans un partage du travail contrôle/répression/intégration, le rôle répressif revenant plutôt à la CGT et le rôle intégrateur revenant à la CFDT. Mais cette poussée de l'autonomie avait pourtant été assez sérieuse pour le système capitaliste pour développer encore plus largement, après la vague écoulée, les formes classiques intégration/répression. Celles-ci jouèrent à différents niveaux. L'intégration du courant d'autonomie (tout au moins de ceux qui en avaient paru les militants actifs) se fit sur plusieurs plans :

- politique, dans les organisations « révolutionnaires » qui se créèrent ou se développèrent dans l'après-68, maoïstes, trotskistes, et autres CCistes qui entraînent pendant des années ceux qui « y avaient cru » dans les voies stériles d'un superactivisme basé sur la croyance que la révolution était à la porte. Tous ceux qui, dans les décennies ultérieures, seront largués au bord de la route avec toutes leurs désillusions et découragement. But objectivement atteint ;

- syndical, avec le syndicat montant jouant la concurrence sur la CGT monolithique figée dans sa rigidité répressive et qui paraissait porteur de « l'esprit de 1968 » avec les ambiguïtés de l'autogestion (11) ;

- idéologique, avec le développement étatique, patronal et syndical de l'idéologie de l'autogestion, en quelque sorte le prolongement de ce qui avait été amorcé en 1945 avec les comités d'entreprise. Avec, aussi, des tentatives de développer cette cogestion du système capitaliste dans des institutions marginales comme l'enseignement. Et d'autres tentatives, plus ou moins mort-nées, de réorganisation du travail à la chaîne, comme le travail en équipes « autogérées », avec l'espoir rapidement déçu que cela permettrait de franchir le « mur de la productivité » ;

- on doit pourtant ajouter que cette vague « rose » s'accompagnait d'une vague « noire » dont les

heures du matin et de 13 heures en équipe, et les ouvriers français de l'outillage ou de l'entretien en majorité français, qualifiés, syndiqués à la CGT et travaillant aux horaires normaux ? N'y a-t-il pas des classes ouvrières (11) ?

D'une façon générale quel est l'ouvrier autour duquel se bâtit l'hypothèse d'une organisation révolutionnaire des ouvriers ? L'ouvrier professionnel qualifié sur lequel le PCF s'est construit ? L'ouvrier masse (l'OS des grandes concentrations ouvrières) ? Quelle est la couche de classe ouvrière qui est porteuse des intérêts qui frappent le plus efficacement le système, et celle qui défend des positions qui ne divisent pas les ouvriers de façon irrémédiable ? Ce n'est qu'assez tardivement, vers 1975, en plein dans la crise que l'on a commencé à prêter attention dans l'extrême gauche à toute une série de comportements ouvriers que seuls les tenants de l'autonomie ouvrière défendaient comme des comportements politiques. Les patrons se plaignaient depuis fort longtemps de l'instabilité de la main-d'œuvre (turn-over) (12) du coût de l'absentéisme (13), du vol (14) du travail au noir, des ouvriers qui font perruque – c'est-à-dire qui utilisent les machines du patron pour fabriquer des pièces qu'ils revendent pour leur compte, bref de tous les comportements d'appropriation de temps libre, et d'argent, de richesse sociale, en même temps que de refus du travail (15).

Une anecdote qui en dit long sur le décalage entre certaines interventions « politiques » et le comportement autrement politique des ouvriers : des camarades de Vive la Révolution qui avaient formé La Base Ouvrière de Flins racontaient qu'ils avaient cru que c'était directement à cause de leur intervention que la direction avait fait entourer de grilles le parking à l'entrée de l'usine. Renseignement pris c'était pour mieux surveiller le vol de véhicules très pratiqué par les ouvriers !

On répondra certes, et on répond souvent, que ces comportements ouvriers sont individuels et que l'on ne voit pas très bien en quoi ils rentrent dans un projet organisé, dans l'autonomie ouvrière. Réponse partiellement inexacte, car lorsque ces comportements se répètent à des milliers d'exemplaires, ils traduisent bien une donnée de base, une réalité matérielle plus importante que tous les discours, toutes les adhésions à un groupe. C'est d'elle qu'il faut partir pour mesurer à sa pleine dimension le peu d'intégration des ouvriers et des prolétaires dans le système.

Mais une question se pose alors. Ces comportements aussi objectifs que la production de tonnes d'acier, de km d'autoroutes existent-ils à l'état de force organisées en tant que telles ?

### **Groupes autonomes d'usine et autonomie ouvrière**

Nous avons insisté sur l'ensemble des phénomènes visés par l'idée d'autonomie ouvrière. Il serait absurde de réduire la force matérielle de celle-ci aux groupes extrêmement limités qui se procla-

boite et briser les divisions techniques et politiques du travail. Grève bouchon où les ouvriers profitent d'un point névralgique de la chaîne ou de la production pour bloquer toute l'usine, et se relaient pour perdre le moins possible de salaire dans des grèves générales coûteuses et inefficaces. Refus de déléguer ses revendications, leur formulation, ou la grève et l'occupation à des « responsables » du syndicat. Le fonctionnement en Assemblées générales, l'élection et la révocation immédiates de comité de grève, toutes ces formes n'ont pas été simplement étudiantes. Elles ont constitué des armes de l'autonomie ouvrière. Combien de fois a-t-on entendu lors de séquestration de patrons : nous sommes tous des délégués ! Violence en riposte au chantage patronal, séquestration, occupations, piquets de grève contre les jaunes, destruction de voitures appartenant au personnel d'encadrement, sabotage (8), coulage des cadences responsables des accidents de travail (comme à Usinor Dunkerque par exemple), toutes ces formes n'ont pas connu la vogue de quelques actions spectaculaires ; elles sont passées « dans les mœurs ». La mise en lieu sûr du « trésor de guerre » des LIP pour avoir un poids face à la liquidation de l'entreprise en 1974 n'est apparue « légitime » qu'au bout d'un long processus.

Jusqu'à tout le monde est d'accord dans l'extrême gauche. Pourtant toutes ces luttes ne sont guère caractérisées de façon précise. On parle toujours de la classe ouvrière révolutionnaire en général, de « l'ouvrier de la résistance au fascisme » pour les maos de la GP, de l'ouvrier « débarrassé de la tutelle des bureaucraties syndicales » pour les trotskystes. Rares encore sont les forces politiques qui, vers 1972, commencent à chercher à percevoir de façon plus précise le protagoniste de ces luttes : un sujet historique précis un peu moins vague que l'ouvrier mythique de la mauvaise conscience étudiante et/ou stalinienne, ou traditionnellement communiste (9). Pourtant l'idée est dans l'air et surtout dans la rue ! Les grèves d'OS au Mans et à Billancourt en 1971, les grèves immigrées en 1973 et surtout la grève générale contre le racisme lancée par le Mouvement des Travailleurs Arabes le 14 septembre 1973 après les émeutes de Grasse (printemps 73) marquent l'éclosion d'une autonomie précise. Les luttes des femmes surgissent en tant que telles dans les usines ou les grands magasins (Nouvelles Galeries à Thionville), parallèlement aux luttes pour l'avortement.

Les problèmes d'unité, de solidarité active dans les luttes (comité de soutien, coordination entre les boîtes) apparaissent de plus en plus liés à ces problèmes de structure interne de la classe ouvrière, ce qu'un courant au départ assez limité de l'autonomie appelait le problème de la « composition de classe » (10).

Où ont à voir ensemble, à se dire, à Billancourt par exemple, les ouvriers OS, à 95 % immigrés, qui vont monter les voitures sur les chaînes de l'île Seguin et qui rentrent par la porte Zola à partir de 6

commentateurs de l'après-68 ne parlent guère : la répression qui, dans les cinq années suivantes, s'abattit dans les entreprises sur tous les militants qui avaient été actifs, pas seulement en 1968 mais qui par la suite avaient utilisé, avec beaucoup d'autres travailleurs, le rapport de forces créé par la grève généralisée pour modifier les relations de travail. Il n'est pas facile d'obtenir des chiffres sur le nombre de licenciements de ceux qui avaient ainsi été portés sur le devant de la scène de la lutte autonome, mais quelques statistiques permettent de dire qu'ils furent légion. Les choix devenaient limités : ou être dehors ou entrer dans le « système protecteur » de l'intégration.

### **La démocratie de base s'impose**

Pourtant, 1968 avait marqué, en dépit des succès apparents de cette intégration/répression, une rupture avec certaines formes de domination de l'autonomie ; celle-ci va ressurgir sous des formes diverses éphémères mais récurrentes (on ne parle ici que pour la France) (12). On peut les distinguer bien que souvent elles coexistent :

- dans tous les conflits importants et significatifs (c'est-à-dire hors des sempiternelles journées d'actions syndicales même si celles-ci, conçues initialement comme des contre-feux, peuvent « dégénérer » et, comme en novembre-décembre 1995, ouvrir la porte au déferlement de l'autonomie), la démocratie de base s'impose. Pratiquement, aucune grève ne peut se terminer sans un vote en assemblée générale. On est loin des grèves syndicales presse-bouton qui étaient en général la norme dans les années 1950. Bien sûr, cela n'exclut pas les manipulations, d'autant que, forts de leur reconnaissance légale, les syndicats imposent leur présence dans les négociations et souvent reviennent à la charge plusieurs fois avec des propositions à peine modifiées, après avoir entre-temps travaillé à bras le corps les « maillons les plus faibles » de la grève. La généralisation de cette pratique « démocratique » et ses corollaires peut être considéré comme un des acquis de 1968, sans qu'il ait été possible aux forces intégratives/répressives de revenir en-deçà ;

- les grèves de 1995 ont révélé une autre forme de démocratisation des luttes, une autre manifestation de l'autonomie, même si cette forme paraît très « imparfaite ». Alors qu'en 1968, les comités de grève n'étaient la plupart du temps que des intersyndicales élargies, sous la pression de la base, aux non-syndiqués mais interdisant tout contact avec l'extérieur (13), en 1995, les assemblées générales étaient souveraines et ouvertes à tout public. Bien sûr, les syndicats qui, formellement, contraints et forcés, proclamaient le respect de cette démocratie de base, gardaient le contrôle des négociations, des manifestations et pouvaient dans la coulisse manipuler à loisir (ce qui devint apparent à la fin du conflit). Mais on était quand même loin des comités d'action divers de mai 68 réduits à jouer le rôle de mouches du coche à l'extérieur des entreprises ;

- l'apparition de formes globales d'organisations de base extra-syndicales – les coordinations. Sans doute ont-elles eu une existence éphémère (bien qu'elles soient réapparues récemment avec le conflit des sages-femmes). Elles furent éliminées par les barrages à la fois des syndicats traditionnels et du pouvoir de décision (en l'occurrence souvent l'État, par le refus pur et simple de discuter hors des « représentations légales ») et par l'apparition de syndicats d'opposition (un phénomène récurrent en période de « dissidences » syndicales, voir le rôle, par exemple, de la CFDT après Mai 68) ; ces syndicats « autonomes » (qui peuvent être tout autant des syndicats corporatistes que « révolutionnaires ») se construisent sur cette disparition des coordinations, œuvrant d'une certaine façon pour leur intégration, et également comme moyen de prévention contre leur réapparition dans des conflits ultérieurs puisqu'ils deviennent des cadres tout faits pour « exprimer » c'est-à-dire mettre dans un cadre légal ces tendances autonomes.

C'est le bilan que l'on peut établir aujourd'hui de l'autonomie dans la lutte de classe. Il est certain que, pour incomplet que soit cet essai, qui devrait être élargi au monde entier, les tendances que nous avons relevé dans cet incessant rapport dialectique entre lutte autonome et forces de contrôle des conditions d'exploitation du travail se retrouvent partout puisque le capital domine le monde à des degrés divers...

### **Nouvelles nécessités de l'exploitation**

Il faudrait aussi relier ces développements aux mêmes tendances qui peuvent apparaître sur un plan social plus global, tant il est vrai que ce qui se passe dans les rapports de production rejaillit sur l'ensemble des rapports sociaux. Ceci d'autant plus que, comme on peut le voir avec les 35 heures en France et la précarisation qui sévit dans les capitalismes les plus développés (d'une certaine façon, un retour à des situations à l'origine du développement du capitalisme) et qui est la règle dans ce qu'on appelle pudiquement aujourd'hui « pays en voie de développement », la vie quotidienne telle qu'elle existait dans une certaine routine déjà dictée par les méthodes de production est bouleversée par les nouvelles nécessités de l'exploitation. L'apparition de nouvelles formes – apparemment radicales – de réformisme est la réponse à ces mêmes tendances autonomes qui s'expriment dans la vie quotidienne. Ces formes de contestation, plus politiques que syndicales, correspondent à ce que nous avons constaté dans le domaine des rapports de production. Mais elles expriment plus les réactions contre l'inadaptation aux perturbations causées, dans la vie de chacun, par les transformations trop rapides du procès de production, des structures du système assurant la reproduction de la force de travail .

Comme dans le passé, personne ne peut dire, dans l'enchaînement dialectique autonomie puis répression/intégration, ce qui surviendra, notam-

Plus les syndicats étaient forts, représentatifs et responsables, plus l'autonomie ouvrière a pris la forme de « grèves sauvages » qu'on opposait ainsi aux grèves « programmées », à ces ballets « réglés » qui permettent parfois aux patrons d'écouler leurs stocks d'invendus. Dès 1962 les « grèves sauvages » ont éclaté partout en Europe (4).

En France la division des syndicats en familles politiques (CGT, CFDT, FO et CGC et CFTC) a bloqué ces formes d'accords, sauf dans le secteur public (contrats de Progrès de 1972 à 1976). Aussi les « grèves sauvages » ont pris la forme de conflits violents éclatant dans des endroits où n'existaient pas de fortes « traditions de lutte » ni une implantation syndicale puissante. Ce sont ces conflits qu'on s'accorda plus tard – et les sociologues du travail ne furent pas en reste – à qualifier de véritables signes annonciateurs de Mai 68, la plus grande grève sauvage de l'histoire du capitalisme avant la journée du 13 mai (5) et le ralliement des syndicats.

L'autonomie ouvrière à partir des années 60 ce fut aussi la découverte de la grande usine comme centre nerveux du développement capitaliste. Pour beaucoup ce furent les premières interventions aux portes des usines. En 1967 on s'occupait beaucoup du « révisionnisme soviétique » de la Chine et du Tiers Monde. Les tiers-mondistes parlaient de l'« intégration » de la classe ouvrière dans le centre du système. Pour eux, l'élément de rupture fondamentale ne pouvait venir que des luttes de libérations nationales du prolétariat de la périphérie, en Amérique Latine notamment. Les groupes qui furent confrontés à un titre ou à un autre à l'intervention d'usine (6), surtout après le choc ouvrier de 1968, n'avaient pas toujours des idées très précises ni très cohérentes sur le rôle des luttes ouvrières au cœur du système capitaliste moderne, mais ils dépassaient dans les faits, et dans la dynamique amorcée, la simple propagande d'une « révolte » pour essayer d'organiser des luttes concrètes des ouvriers sur leurs besoins. En cela l'expérience des groupes gauchistes de la fin des années 60 n'a plus rien à voir avec les expériences terriblement minoritaires des années 50.

On arrive là au troisième aspect de l'autonomie ouvrière, sur lequel il semble difficile de trouver des divergences très fortes : les revendications matérielles des ouvriers, leurs formes de lutte ont rapidement tranché avec les conflits classiques gérés habituellement par les syndicats. Des revendications qui semblent aller de soi aujourd'hui, y compris pour le Parti communiste, mais qui à l'époque faisaient figure de provocations : par exemple les augmentations égales pour tous contre la structure des divisions hiérarchiques soigneusement entretenues parmi les ouvriers, la réduction forte de l'éventail hiérarchique, la lutte contre les petits chefs, contre les cadences, le passage massif dans les catégories supérieures sans division par ancienneté, par qualification (7). Formes de lutte aussi : cortège interne dans l'usine pour récupérer un point de vue global sur ce qui se passe dans la

[Nous diffusons ce texte pour mémoire. Il date de décembre 1977 et a été trouvé dans une revue alternative de la toute fin des années 70. Il émane d'un militant de la revue « Camarades », très inspirée par les thèses de l'« autonomie ouvrière » italienne. Cet article permet de se replonger dans le paysage des luttes sociales et politiques de la fin des années 70 et de voir que le thème, fondamental, de l'auto-organisation, de l'autonomie des luttes est récurrent dans le mouvement social.]

## **autonomie ouvrière et groupes autonomes**

Parmi les « autonomes » on trouve ceux pour qui leur existence suffit à soi-même, et qui regardent d'un œil soupçonneux toute tentative de « généraliser ». Il en est aussi qui se réclament de « l'autonomie ouvrière », ou « prolétarienne » voire même « populaire » (1). Qu'est-ce à dire ? Cette référence correspond-elle à un coup de chapeau en passant à la tradition – lutte de classes oblige ! – à un projet précis, et dans ce cas à quelle réalité concrète dans les usines, dans les bureaux ?

Le caractère très vague de l'expression « autonomie ouvrière » peut susciter bien des questions. Dont celle-ci, non la moindre : autonomie ouvrière, certes, mais qu'est-ce que la classe ouvrière aujourd'hui ?

D'autre part le terme est employé dans presque tous les groupes traditionnels de l'extrême gauche, en particulier par la LCR, l'OCT. Aussi mérite-t-il quelques éclaircissements (2).

Disons que dans l'extrême gauche on s'accorde en général à donner une définition essentiellement politique de l'« autonomie ouvrière » – et non l'appréciation de son rôle productif et économique. Tout le monde a été frappé par le caractère anti-institutionnel que revêtaient les grandes luttes ouvrières. Un exemple célèbre : le non des ouvriers de Billancourt en juin 68 au protocole d'accord de Grenelle présenté par les syndicats à la « base ».

Ce phénomène s'est manifesté plus particulièrement dans l'éclosion de grèves qui tournent à l'épreuve de force avec le pouvoir central : Saint-Nazaire de 1955, grève des mineurs en 1963 à Decazeville dont on a pu dire qu'elle marquait la fin du grand vide créé par l'arrivée du gaullisme en 1958 (3). Dans ces cas-là, l'autonomie des ouvriers, de leurs intérêts par rapport à l'État et à ses exigences de développement (reconversion, compression du salaire) devient la donnée cruciale.

Autonomie anti-institutionnelle donc par rapport à l'État, à la bourgeoisie, mais également par rapport au Mouvement Ouvrier traditionnel. Particulièrement par rapport aux syndicats lorsque ceux-ci signent des accords qui garantissent contre certaines augmentations de salaires, ou autres avantages des périodes de « paix sociale » et donc des formes détournées de limitation du droit de grève.

ment dans ce que l'on peut voir présentement un peu partout dans la multiplication d'actions de base – parcellaires, limitées, mais qui peuvent paraître une réponse à ces contrôles récurrents sur toutes les luttes dépassant ce cadre de base, ou bien dans le phénomène global de rejet de la politique au sens démocratique traditionnel qui correspond à cette évolution dans le procès de production. De toute façon, même si les formes de l'autonomie sont plus évidentes aujourd'hui et semblent progresser, tant qu'elles ne remettront pas en cause la base même du système capitaliste, l'exploitation du travail dans sa globalité à la fois géographique et sociale, ce système sécrètera des formes répressives et/ou intégrant dans ce même enchaînement dialectique qui est la plus claire leçon du passé des luttes.

### **Une dynamique sans fin**

À ne considérer que les pays capitalistes les plus évolués, on pourrait peut-être penser que, par l'effet de cette course poursuite après une productivité talonnée par la baisse du taux de profit, le capitalisme doit constamment modifier ses formes de domination du travail, de telle sorte qu'il finit pas saper les bases mêmes de cette domination.

Mais cette vision d'une transformation progressive intrinsèque du système lui-même dans une sorte d'implosion est contredite par les possibilités présentes du capitalisme, tant dans l'extension géographique de son champ d'exploitation du travail que dans ses possibilités d'imposer aux pays dits développés un « libéralisme » lui permettant d'imposer une adaptation à ses impératifs de productivité.

La dynamique présente du capitalisme inclut à la fois les mécanismes économiques nécessaires au maintien du taux de profit pour une masse croissante de capital et l'adaptation des structures de l'exploitation du travail à cet impératif capitaliste : la dialectique entre l'autonomie et les forces d'encadrement du travail est un des éléments de cette dynamique. S'il est possible d'en comprendre le mécanisme, il est difficile d'en déterminer une perspective quelconque, sauf à dire que la lutte, et ses tendances autonomes, et leur contrôle temporaire, dureront autant que le système lui-même.

Henri Simon, mai 2001

(1) À l'occasion de cette journée Fernand Pelloutier, le groupe Front libertaire de Saint-Nazaire a publié deux brochures : Le Mouvement ouvrier à Saint-Nazaire, de C. Geslin, suivi de 1955 : Grandes grèves à Nantes et Saint-Nazaire, de G. Radache ; et Les Grèves de l'été 1955 (les luttes de Saint-Nazaire et leurs répercussions, de H. Simon, texte publié à l'époque dans la revue Socialisme ou Barbarie (n° 18, janvier - mars 1956). Ces brochures peuvent être obtenues à : Front Libertaire, Maison du peuple, place Allende, 44600 Saint-Nazaire.

(2) Cette phrase figure dans une lettre ouverte adressée par Tolain, ciseleur en bronze, au quotidien L'Opinion nationale, le 17 octobre 1861, en réponse à la proposition de Napoléon III d'envoyer à l'Exposition de Londres une délégation ouvrière chargée de défendre l'économie française à l'étranger. C'est le début de ce que l'on a appelé l'Empire libéral et aussi des tentatives d'intégrer le mouvement ouvrier naissant dans les rouages du système.

(3) Cette phrase se trouve dans les statuts de l'Internationale ouvrière fondée à la suite d'une rencontre entre syndicalistes anglais et délégués ouvriers français et rédigés dans la dernière semaine d'octobre 1864, un mois après cette rencontre. Marx qui y avait assisté à l'origine en tant que témoin y fut admis en tant que représentant des ouvriers allemands et se vit finalement confier pratiquement la rédaction de l'adresse inaugurale et des statuts. (Marx, Œuvres, t. 1, Économie, éd. Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, p 455 et s.)

(4) Il serait trop long de présenter ici les thèses des « autonomistes », une tendance développée en Italie dont les théoriciens sont Bologna et Tronti. Cette tendance a essaimé aussi en Grande-Bretagne (Red Notes) et aux États-Unis avec Zero Work et Midnight Notes (Harry Cleaver).

(5) On peut trouver de multiples ouvrages qui traitent de cette « conquête » des soviets par le parti bolchevik. L'un de ceux-ci résume brièvement cette question ; c'est une brochure du groupe anglais Solidarity, The Bolsheviks and Workers'Control, qui fut traduite en français dans un numéro d'Autogestion et Socialisme.

(6) On ne trouve pas trace de la forme « conseil » avant 1905 bien que de nombreuses formes associatives ou communautaires fussent apparues auparavant. Le fait est que cette forme, qu'aucun théoricien n'avait imaginée ou prévue, fut reprise à une grande dimension à partir de 1917, pas seulement par les ouvriers mais par d'autres catégories sociales comme les soldats. Elle est réapparue régulièrement jusqu'à récemment dans tous les conflits affirmant leur radicalité en opposition à toutes les structures du système en place.

(7) La loi Le Chapelier, votée par l'Assemblée constituante le 14 juin 1791, visait à démanteler les règles strictes régissant les corporations de l'ancien régime, afin de permettre le développement sans contraintes du capitalisme. Sous le prétexte de garantir la « liberté du travail », elle assurait en fait aux patrons la liberté totale d'exploitation des travailleurs, en restreignant si étroitement le droit d'association que toute entente pour défendre ses droits les plus élémentaires était passible d'un « délit de coalition » très sévèrement réprimé. Elle fut complétée par une loi du 22 germinal an XI, aux termes de laquelle toute action collective, dans un sens très large, pouvait être punie de un à trois mois de prison ; les « chefs ou moteurs » encouraient de deux à cinq ans de prison, assortis d'une surveillance policière ultérieure de deux à cinq ans également.

(8) Il y a bien peu de matériaux en français sur l'activité des comités de shop-stewards. Leur développement se situe avant la guerre de 1914 en Ecosse autour du Clyde Workers'Committee, puis du National Shop-Stewards, et plus tard d'un Workers' Committee Movement, tous indépendants de l'organisation syndicale officielle Trade Union ; plusieurs grèves importantes furent menées pendant la guerre avec la répression que l'on peut imaginer. Plus tard, ces comités shop-stewards furent plus ou moins intégrés de fait dans le fonctionnement du système, mais ce n'est qu'avec le gouvernement Thatcher que leur pouvoir et leur rôle, déjà bien diminués disparurent pratiquement.

(9) Il semble que les Alliés préférèrent prolonger la guerre d'une année, afin de consolider politiquement leurs conquêtes en Europe occidentale et éviter les explosions sociales qui avaient marqué la fin de la première guerre mondiale. Ils furent aidés dans cette tâche dans tous les pays par les partis communistes, qui firent déposer les armes aux maquis et participèrent à des coalitions politiques d'unité nationale, ceci conformément aux accords de Yalta qui plaçaient l'Ouest de l'Europe sous contrôle américain. Quels qu'aient été les événements, notamment pendant la guerre froide et jusqu'à la chute du mur de Berlin, aucun des cosignataires de Yalta n'enfreignit le partage de l'Europe en deux zones d'influence, chacun laissant l'autre pratiquer librement la répression sociale assurant sa domination.

(10) Le supplément à Informations Correspondance Ouvrière de juin-juillet 1968, « La grève généralisée en France », qui retrace les journées de Mai 68 dans les facultés et les entreprises, est toujours disponible.

(11) Dans l'ouvrage Mai 1968 : la Brèche, première réflexion sur les événements formé de trois articles respectivement d'Edgard Morin, Claude Lefort et Jean-Marie Coudray (pseudonyme de Castoriadis), ce dernier peut écrire : « Il faut conjonctuellement inciter les travailleurs – sans laisser aucune illusion sur le syndicat comme tel – à rejoindre la CFDT, parce que moins bureaucratisée, et plus perméable à sa base aux idées du mouvement, mais aussi et surtout pour y poser cette question et cette exigence : l'autogestion n'est pas seulement bonne pour l'extérieur, elle est tout aussi bonne pour la section syndicale, le syndicat, la fédération et la confédération. » Une telle position était courante alors dans l'ultra-gauche et l'embarquement dans l'idéologie de l'autogestion appuyée par les militants de 68 entrés, sur ces conseils et sur d'au-

tres, à la CFDT : cela culmina avec l'énorme mystification montée autour de Lip, l'usine qui ne fut jamais autogérée malgré les flots de propagande qui en firent un cas exemplaire (une brochure d'ICO analysa en détail cette lutte mais malheureusement elle est trop mal imprimée et trop volumineuse pour être photocopiée).

(12) Les événements de Pologne peuvent illustrer de façon parfaite la manière dont l'autonomie d'un mouvement ouvrier pouvait à la fois être réprimé et récupéré. L'insurrection de 1970-1971 était l'expression évidente d'une révolte ouvrière spontanée (voir ICO : Capitalisme et lutte de classes en Pologne, 1970-1971, éd. Spartacus). Il était évident que ce mouvement mi-réprimé, mi-victorieux aurait des prolongements ; cela devint particulièrement clair après une brève journée de révolte, le 25 juin 1976 (brochure d'Echanges, Henri Simon : Travailleurs contre capital). Surfant sur le rapport de forces créé par ces insurrections ouvrières, les réformateurs du système mirent en place, avec l'appui de l'Église catholique et des États-Unis, un réseau clandestin d'organisateur qui, lorsque éclata un nouveau soulèvement en 1980, purent immédiatement mettre en place leurs hommes, canalisant tout le mouvement vers la transition souhaitée (quoique avec pas mal de difficultés), autour du comité MKS de Gdansk, puis du nouveau syndicat Solidarité (voir H. Simon, Pologne 1980/1982, Lutte de classe et crise du capital, Spartacus).

(13) En 1968, l'usine Renault de Billancourt, alors l'usine phare pour tout le monde ouvrier, était totalement fermée à toute intervention extérieure et strictement contrôlée par l'appareil CGT-PC ; les ouvriers de Renault n'entraient dans l'usine qu'après avoir exhibé leur carte de service et tout ouvrier critiquant alors la conduite de la grève pouvait se voir retirer sa carte, c'est-à-dire se voir interdire l'entrée de l'usine en grève. Des étudiants partis de la Sorbonne occupée pour avoir des contacts avec les ouvriers furent contraints de rester aux portes des bâtiments de Billancourt et de dialoguer avec les ouvriers perchés de l'autre côté des murs. Cette domination interne de la CGT n'empêcha pas, alors que la reprise était amorcée dans d'autres secteurs, que les hauts responsables de la CGT durent revenir plusieurs fois devant l'assemblée générale des travailleurs avec de nouvelles propositions pour pouvoir mettre fin à la grève.

[Henri Simon s'occupe, avec quelques autres, de la revue Échanges et mouvement, que l'on peut visiter sur le site internet [www.mondialisme.org](http://www.mondialisme.org)]